



## ÉDITO

En tant que Vice-Président délégué à la valorisation énergétique, je suis très heureux d'ouvrir ce nouveau numéro du Sidefage Infos qui, cette fois, vous offre un éclairage peu connu sur les Mâchefers, ces résidus solides du processus d'incinération des ordures ménagères résiduelles. En effet, même si vos déchets de la poubelle grise sont transformés en énergie, il reste environ 20% du tonnage entrant dans l'unité de valorisation énergétique de Bellegarde-sur-Valserine qui peuvent encore être recyclés.

Ces mâchefers sont débarrassés de tous métaux ferreux et non ferreux, en particulier l'acier, le cuivre et l'aluminium, pour être ensuite réutilisés. Tous les lots produits par le Sidefage sont de la meilleure catégorie de qualité, témoignant d'un bon contrôle par le syndicat du processus d'incinération. Cette qualité est normée par des analyses réalisées par des cabinets indépendants. C'est un engagement quotidien et technique dont nous sommes très fiers. Nous sommes chaque jour habités par une vigilance constante et une volonté d'innover pour rester performant.

En 2016, 20 000 tonnes de mâchefers de notre usine ont été recyclés dans des sous-couches routières. Pour en savoir plus, rendez-vous en page 2 de ce numéro, et encore mieux, venez nous rejoindre lors du Village du Recyclage et de la Valorisation, le 16 septembre prochain, sur le site du Sidefage à Bellegarde-sur-Valserine ! Professionnels et élus répondront à toutes vos questions sur la deuxième vie de vos déchets, une fois partis de votre domicile...

Bonne lecture !

*Michel Chanel,  
Vice-Président délégué  
à la valorisation énergétique.*

## BIENVENUE AU VILLAGE DU RECYCLAGE ET DE LA VALORISATION !

Pour la deuxième année consécutive, le Sidefage vous invite à découvrir le Village du Recyclage et de la Valorisation, le 16 septembre 2017. Pour que la magie de la transformation des déchets n'ait plus aucun secret pour vous...

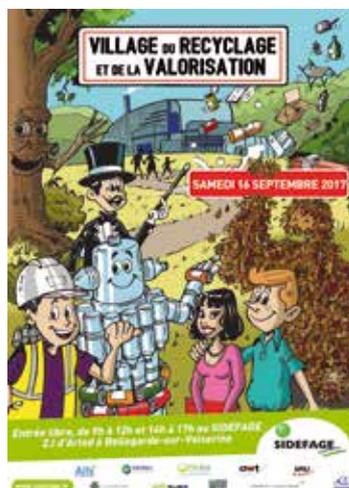
Mais que deviennent nos déchets, une fois qu'ils ont été collectés ? C'est ce que le Syndicat Intercommunal de gestion des Déchets du FAucigny-GÉnevois, Pays de Gex, Pays Bellegardien, Haut-Bugey a l'ambition de vous faire découvrir en ce week-end des journées du patrimoine. Effectivement, la gestion des déchets est bel et bien un patrimoine, d'abord industriel mais aussi un savoir-faire, avec de multiples compétences d'hommes et de femmes au quotidien.

Sur son site de Bellegarde-sur-Valserine, le Sidefage a rassemblé à cette occasion tous les acteurs des déchets, au sein d'un village convivial, pour vous faire découvrir votre poubelle ... de l'autre côté du miroir !

Au programme de cette année : arrivée au village en locomotive ; visite du Centre d'Immersion Educatif et Ludique du Sidefage, parsemée de magie grâce aux animateurs Pierre et Jean ; rencontres, démonstrations, animations et jeux avec les acteurs du monde des déchets pour faire découvrir leurs métiers...

En fil rouge, le grand concours de dessin « La poubelle magique du futur »

encouragera les familles à laisser libre court à leur imagination et à leur créativité pour réinventer la poubelle idéale de demain... Alors ? Que faites-vous le 16 septembre ? Vous rejoignez le Sidefage, n'est-ce pas ?



*Village du Recyclage et de la Valorisation  
Le 16 septembre 2017*

*Sidefage  
ZI d'Arloz 01200  
BELLEGARDE-SUR-VALSERINE  
De 9h à 12h et de 14h à 17h*

# MÉCONNUS MÂCHEFERS

A la fin du processus de valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles, il subsiste un résidu de matière de l'ordre de 20% du tonnage entrant. C'est ce qu'on appelle les mâchefers. Et ces mâchefers sont également valorisables ! Gros plan sur ces substances méconnues qui participent également à notre vie quotidienne grâce à leur recyclage.



Les ordures ménagères résiduelles des foyers du territoire du Sidefage sont acheminées soit par train, soit par camion, à l'Unité de Valorisation Energétique (U.V.E), située à Bellegarde-sur-Valserine. Chaque année, ce sont près de 120 000 tonnes de déchets issus des poubelles grises qui sont incinérées et ainsi transformées en électricité. Cependant, il reste environ 24 000 tonnes de résidus d'incinération à la fin du processus : les mâchefers. Ils se présentent sous la forme de granules de couleur grise, mélange de métaux, de verre, de silice, d'alumine, de chaux, de carbone et d'eau. Après une première opération de criblage, les métaux ferreux (environ 3000 tonnes) et non ferreux (environ 200 tonnes) sont retirés des mâchefers, principalement l'acier, l'aluminium et le cuivre. Reste alors ce qu'on appelle de la grave de mâchefer, un matériau qui, lui-même, peut être ensuite valorisé, principalement dans des ouvrages de voirie.

## MATURATION PUIS VALORISATION

Une fois débarrassés des métaux, les mâchefers vont être stockés dans des alvéoles afin de suivre une étape de maturation qui va durer près de trois mois. Ils vont vivre une série de contrôles par l'exploitant de l'U.V.E et par des laboratoires indépendants. Leur conformité aux seuils réglementaires permettra leur valorisation, selon les règles environnementales en vigueur. Pendant ce temps-là, les entreprises de Travaux Publics sont sollicitées pour utiliser ces mâchefers sur leurs chantiers. En effet, ils constituent une excellente alternative aux matières minérales extraites des carrières ou des rivières qui sont habituellement utilisées pour les sous-couches de forme des routes et les plateformes de soutien des parkings.



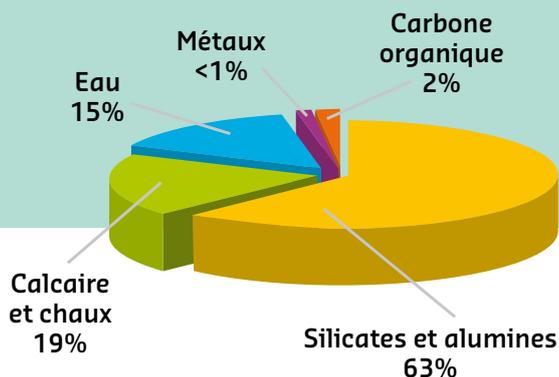
## UNE ALTERNATIVE ÉPROUVÉE

« Si les lots de grave de mâchefer sont conformes à la réglementation, ils contribuent de façon significative à la gestion vertueuse des ressources et des déchets, grâce à leurs caractéristiques mécaniques, géotechniques et chimiques, explique Grégory Richet, Directeur Territoire de SITA-SUEZ, prestataire du Sidefage. » En effet, l'utilisation de ce sous-produit par les entreprises de Travaux Publics permet d'économiser de la matière naturelle tout en conservant les performances requises pour les constructions de gros œuvre. Autre avantage : le coût. Utiliser de la grave de mâchefer permet d'éviter les coûts d'extraction de la matière, alternative intéressante pour ces chantiers souvent pharaoniques que sont les autoroutes, les déviations ou les remblais connexes de protection phonique.

« Nous accompagnons les entreprises et les collectivités qui souhaitent utiliser de la grave de mâchefer du début à la fin du processus de recyclage, continue Grégory Richet. Nous assurons la traçabilité des lots, leur conformité et les démarches administratives associées. Préalablement à chaque demande d'utilisation de grave de mâchefer, nous commandons une étude hydrogéologique indépendante pour être sûrs que ce matériau est utilisable sans souci à l'endroit où il est prévu. Et les utilisateurs en sont heureux par sa fiabilité, son coût compétitif et cette démarche de recyclage respectueuse de l'environnement. »

Pour que les lots de grave de mâchefer puissent être valorisables, il faut répondre à deux critères en amont : une excellente qualité de combustion des fours de l'incinérateur et une bonne qualité des produits entrant dans le process. Le Sidefage répond parfaitement à ces deux critères et obtient donc des lots de mâchefer complètement recyclables. Pour exemple, en 2016, 20791 tonnes de mâchefer ont participé à la construction d'une route, d'une piste d'ULM et d'une plateforme de production de biomasse.

### COMPOSITION DE LA GRAVE DE MÂCHEFER APRÈS CRIBLAGE ET RÉCUPÉRATION DES MÉTAUX



# NOS DÉCHETS ONT DU CARACTÈRE !

En tant que gestionnaire de la valorisation des déchets sur un territoire de 1800 km<sup>2</sup>, le Sidefage étudie les différents gisements de déchets recyclables et ceux effectivement recyclés. Un de ses outils majeurs est la caractérisation. Celle-ci nous apprend quels progrès peuvent encore être réalisés. Explications.

La caractérisation est une procédure normalisée par les Eco-organismes tel Eco-Emballages, qui consiste à extraire une partie des déchets collectés sur un secteur pour en étudier le contenu. Le Sidefage réalise plusieurs caractérisations chaque année pour tous les territoires adhérents au syndicat, à la fois sur les déchets résiduels mais aussi sur les recyclables issus des collectes sélectives. Ces analyses offrent des résultats intéressants non seulement pour le Sidefage mais également pour le suivi national du tri et de la production de déchets.

## NOS DÉCHETS À LA LOUPE ...

Les caractérisations font ressortir trois éléments majeurs pour la bonne gestion des déchets et pour la connaissance de la marge de progrès sur le territoire.

D'abord, elles permettent de connaître la quantité et le type de déchets recyclables encore présents dans les ordures ménagères résiduelles. On appelle ça le « gisement » de déchets recyclables encore à collecter.

Ensuite, ces caractérisations indiquent quelles sont les erreurs de tri dans la collecte sélective, c'est-à-dire les déchets qui se retrouvent dans les conteneurs bleus, jaunes ou verts alors qu'ils devraient être dans la poubelle grise ou en déchèterie.

Celles-ci révèlent également ce que les techniciens appellent « les erreurs de flux » : certains déchets recyclables normalement destinés au conteneur bleu (comme les flacons en plastique) se retrouvent dans le conteneur jaune (pour les papiers et les cartonnettes).

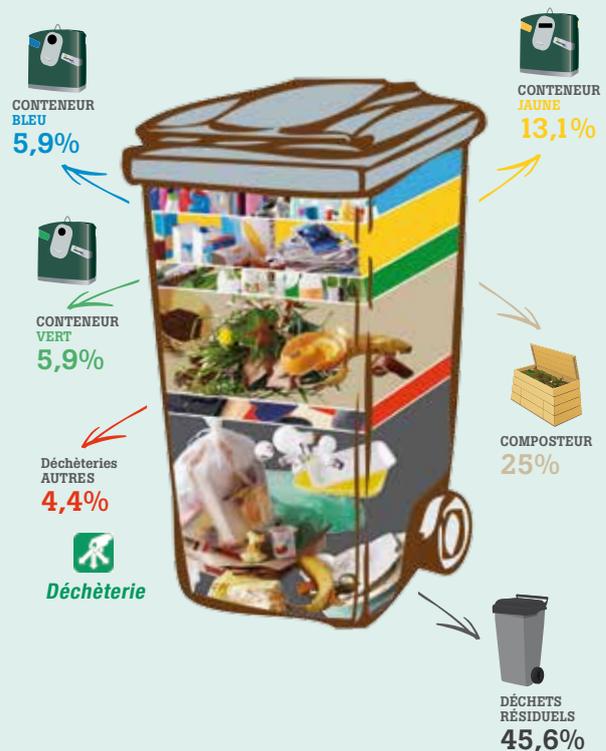
## ... POUR DES OBJECTIFS CONCRETS

Toutes ces informations donnent de la visibilité sur la qualité de la collecte sélective sur le territoire. Grâce à elles, le syndicat peut réajuster ses actions et améliorer sa sensibilisation et sa communication auprès de ses adhérents mais également auprès de la population pour toujours améliorer le geste de tri.

Le Sidefage ayant décidé de reverser un bonus incitatif provenant du recyclage à ses adhérents en fonction de leurs performances de tri, les caractérisations permettent

d'effectuer ce calcul. En redistribuant sous forme de bonus les recettes issues de la vente des matériaux recyclés, il fait ainsi bénéficier ses adhérents d'un allègement de charges qui limite l'augmentation des coûts de la gestion des déchets. Les caractérisations sont un outil d'analyse. Elles révèlent encore une fois à quel point le recyclage n'est possible qu'avec un véritable travail d'équipe entre différents acteurs : les habitants qui doivent trier le plus possible et au bon endroit ; les collectivités qui collectent les déchets et le Sidefage qui a en charge leur valorisation et leur recyclage...

## Le contenu moyen d'une poubelle grise du Sidefage en 2016.



## Rappel des consignes de tri



### LES FLACONNAGES PLASTIQUES ET LES EMBALLAGES EN MÉTAL

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR BLEU :



BOUTEILLES D'EAU, DE LAIT, DE SODA, D'HUILES MÉNAGÈRES



FLACONS DE PRODUITS MÉNAGERS, SHAMPOOING



BOÎTES DE CONSERVES ET CANETTES VIDES



BARQUETTES EN ALUMINIUM VIDES, AÉROSOLS ET COUVERCLES EN FER



### TOUS LES PAPIERS, LES PETITES CARTONNETTES ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR JAUNE :



TOUS LES PAPIERS Y COMPRIS LIVRES ET MANUELS



CARTONS À PIZZA VIDES



BRIQUES DE LAIT, DE SAUCE, DE SOUPE, DE JUS DE FRUITS...



CARTONNETTES DE CÉRÉALES, DE YAOURT, DE BISCUITS...



### LE VERRE

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR VERT :



BOUTEILLES



BOCAUX, POTS...



### LES DÉCHETS COMPOSTABLES

JE DÉPOSE DANS LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL :



EPLUCHURES, HERBE, FEUILLES, FLEURS FANÉES



FILTRES À CAFÉ, SACHETS DE THÉ



PAIN, COQUILLES D'ŒUFS

### AUTRES DÉCHETS

JE DÉPOSE AU MAGASIN OU EN DÉCHÈTERIE :



LES GROS CARTONS, LE PETIT ÉLECTROMÉNAGER



LES PILES, LES AMPOULES BASSE-CONSOMMATION



### LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

JE DÉPOSE DANS LA POUCELLE :



POTS DE PRODUITS LAITIERS (YAOURT, CRÈME FRAÎCHE, GLACE...)



COUCHES, SUREMBALLAGES, SACS ET FILMS PLASTIQUES, VAISSELLE JETABLE



BARQUETTES ALIMENTAIRES EN PLASTIQUE ET POLYSTYRÈNE



AMPOULES À FILAMENT, VAISSELLE CASSÉE...

## Définitions :

**ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES** : ce sont tous les déchets qui ne peuvent être ni recyclés, ni compostés, ni apportés à la déchèterie. Ils sont alors valorisés énergétiquement et transformés en électricité.

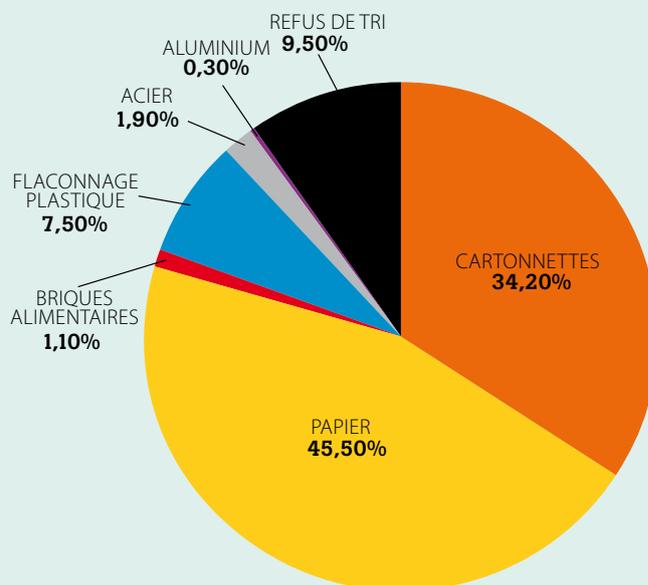
**COLLECTE SÉLECTIVE** : ce sont tous les déchets recyclables qui peuvent être déposés dans des conteneurs spécifiques (points d'apport volontaire jaunes, bleus et verts ou bac jaune en porte à porte) pour rejoindre leurs filières de transformation en nouveaux objets.

**ERREUR DE TRI** : C'est un déchet jeté dans le conteneur de tri alors qu'il n'est pas recyclable. Il devrait être jeté dans les ordures ménagères.

**ERREUR DE FLUX** : c'est quand un déchet recyclable prévu pour le conteneur jaune se retrouve dans le conteneur bleu ou inversement. Il risque de se transformer en erreur de tri et ne sera pas recyclé.



## Le contenu de la collecte sélective du Sidefage en 2016





# Prêts à faire un carton ?

Avec le développement de la vente par correspondance via internet, nous sommes chaque jour davantage « envahis » de cartons d'emballages, de différentes formes et de différentes tailles. Tous ces cartons se recyclent, mais pas n'importe où ni n'importe comment... Eclairages sur une filière de recyclage qui peut apparaître parfois un peu complexe.

Il sont petits, moyens ou grands... Ils sont blancs, bruns ou imprimés... Ils sont plats ou ondulés. Comment reconnaître les cartons pour savoir où les trier et permettre qu'ils soient recyclés de manière optimale ?

## LES CARTONNETTES DANS LES CONTENEURS

Les cartonnettes et les petits cartons bien pliés sont acceptés dans les conteneurs de collecte sélective, à condition que leur format aplati soit au maximum de 40cm de large et de long : emballages de yaourts, boîtes de céréales, boîtes de mouchoirs, boîtes de biscuits, enveloppes d'emballage de livres ou de petits objets, cartons de pizza, boîtes à chaussures...

Une fois collectés, ces cartons rejoindront le centre de tri, passeront sur un tapis à partir duquel, grâce à une machine à tri optique, ils seront séparés des autres déchets, pour ensuite être stockés, avant de partir au recyclage.

## LES GROS CARTONS À LA DÉCHÈTERIE

Les cartons de grandes tailles doivent quant à eux rejoindre la déchèterie : emballages d'électroménager, cartons de livraison, cagettes de fruits, ... Des bennes spécifiques sont mises à disposition pour les recevoir, bien pliés également et vidés de tout plastique ou polystyrène. De là, ils rejoindront directement leur usine de recyclage.

## DU CARTON POUR DU CARTON

Les cartons sont recyclés dans des papeteries spécialisées. D'abord, ils subissent une opération de pulpage, où ils sont trempés dans de l'eau pour détacher délicatement les fibres. Celles-ci sont alors épurées pour être ensuite essorées puis séchées afin de redevenir des bobines de cartons plus ou moins épaisses en fonction du résultat attendu. Les cartonneries fabriquent alors des cartons plats, des tubes, des plaques de carton ondulés... On se retrouve alors avec de la matière pour refaire des cartons d'emballages, voire des meubles...

## COÛTS ET LOGISTIQUE

Si la collectivité a choisi de séparer en deux ce même matériau, c'est pour plusieurs bonnes raisons. D'abord, la collecte des cartons d'emballages de petites tailles dans les points d'apport volontaire encourage leur tri quotidien à domicile : plus de facilité, plus de quantité recyclée.

Côté logistique, les gros cartons diminuent drastiquement les capacités des conteneurs de collecte sélective et bloquent leurs ouvertures en se dépliant. Les personnes qui viennent trier ne peuvent alors plus déposer leur tri et certains « abandonnent » leurs déchets recyclables aux pieds des



Points d'Apport Volontaire. Collecter ces conteneurs devient vraiment compliqué pour les agents. On peut couper les cartons en morceaux, direz-vous ? Et bien non ! Ce geste casse les fibres et provoque des bourrages sur les chaînes de tri. Enfin, une dimension primordiale est à prendre en compte : le coût du recyclage des cartons ! Il coûte 60% plus cher lorsqu'il est mis dans un conteneur de collecte sélective que lorsqu'il est amené en déchèterie. Moins, il y a d'étape dans la collecte et le tri, plus le recyclage rapporte à votre collectivité, donc à vous !

Le bon geste de tri est la première étape pour tout bon recyclage. Alors à nous de jouer pour permettre aux cartons de retrouver une nouvelle vie, de façon optimale, rapide et efficace...

## 1 TONNE DE CARTON RECYCLÉ, C'EST :

- 2,61 TONNES économisées de bois
- 16,87 M3 économisés d'eau
- 1 ANNÉE d'économie d'énergie à domicile pour un habitant
- 2632 EMBALLAGES en carton pouvant contenir 6 bouteilles.



### SCHÉMA OPTIMAL DU RECYCLAGE DES CARTONS



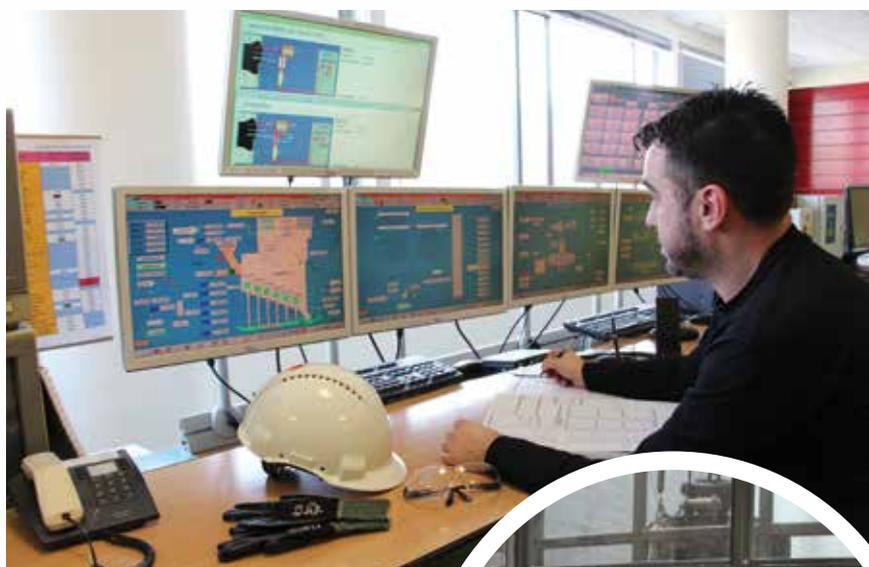
# ACCUEILLIR ET PARTAGER UN MÉTIER D'AVENIR

Lors du Village du Recyclage et de la Valorisation qui aura lieu le 16 septembre prochain à Bellegarde, SET Faucigny, le prestataire en charge de l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique du Sidefage, sera aux côtés du Syndicat, pour faire découvrir ses métiers. Les équipes feront visiter elles-mêmes, à travers le C.I.E.L., leur outil de travail, avec plaisir et implication...

Ouvrir les portes du site de l'usine est à la fois une grande fierté pour les opérateurs mais également une occasion de présenter les différents métiers et postes à occuper pour le bon fonctionnement de l'incinération et la transformation des déchets en énergie.

## DE LA TECHNICITÉ AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Beaucoup d'habitants ne connaissent pas ce qui se passe après la collecte sur le trottoir de leur poubelle d'ordures ménagères. Or, de nombreuses actions sont encore nécessaires pour que les déchets résiduels, amenés à l'Unité de Valorisation Énergétique, soient transformés en énergie : chargement du four, harmonisation de l'incinération, contrôle de la vapeur, production d'électricité, nettoyage des fumées, épuration des eaux de lavage, traitement des mâchefers, etc. Pour chacune de ces opérations, des hommes s'engagent et mettent en œuvre le process. « Nous sommes 40 personnes à travailler au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique du Sidefage, explique Bernard Lorenzini, Directeur de SET Faucigny. Notre travail est



*technique et diversifié. Nous avons une mission de développement durable, de protection de l'environnement et de service aux usagers. Pour le Village du Recyclage et de la Valorisation, nous avons fait un travail commun avec le Sidefage pour accueillir les visiteurs en toute fluidité et sécurité. »*

## METTRE EN VALEUR CES MÉTIERS

Pour l'édition 2017 du Village du Recyclage et de la Valorisation, un opérateur sera en binôme avec un agent du Sidefage pour faire visiter le Centre d'Immersion Éducatif et Ludique (CIEL) qui prolonge l'Usine de Valorisation Énergétique. « Ainsi, nous souhaitons pouvoir expliquer le process industriel en toute transparence, mettre en valeur le travail de nos équipes et, qui sait, pourquoi pas susciter des vocations, continue Bernard Lorenzini. Notre secteur d'activité recrute et c'est vraiment une profession d'avenir ! »



Cette manifestation du 16 septembre 2017 est une belle occasion pour les agents de SET-Faucigny de partager leur savoir-faire en ouvrant les portes de leur outil industriel, de valoriser leur performance, d'être, à leur tour, les ambassadeurs heureux d'un métier passionnant et de faire disparaître les connotations négatives que peut avoir leur activité. Venez donc à leur rencontre ...



# LE SOUCI DES DÉCHETS AU CŒUR

Parce que la gestion des déchets est un engagement sur le long terme, en 2014 est née l'Association des Anciens du Sidefage (AS), regroupant des anciens élus qui ont œuvré au développement du Sidefage, un moyen pour eux de continuer à suivre la vie du syndicat à laquelle ils ont participé avec passion et implication. Rencontre avec Guy Berrod, le président des AS.

## Sidefage Infos :

*Guy, racontez-nous comment est née l'association des AS ?*

**GUY BERROD :** Lors des dernières élections municipales, un certain nombre d'élus avaient décidé de ne plus se représenter dans leur commune. Or, pour devenir délégué du Sidefage, il faut être élu dans sa commune puis désigné par sa communauté de communes ou d'agglomération. En ne briguant plus de nouveau mandat municipal, nous ne pouvions plus participer à la vie

*Cela peut paraître bizarre à certains mais le monde des déchets est un milieu passionnant.*

du Sidefage. C'est ainsi que l'idée est apparue de créer une association d'anciens pour garder le lien avec le syndicat et ainsi de pouvoir continuer à suivre les projets d'envergure que nous avons lancés ensemble, notamment la construction du Centre d'Immersion Educatif et Ludique (C.I.E.L.), cette initiative unique en Europe.

## Sidefage Infos :

*Pourquoi avoir voulu créer cette association autour du Sidefage ?*

**GB :** Cela peut paraître bizarre à certains mais le monde des déchets est un milieu passionnant. C'est très technique mais aussi résolument tourné vers l'avenir, vers l'humain. C'est un domaine où il faut progresser sans cesse, pour nos enfants, pour l'environnement, pour une bonne gestion des finances publiques. Et comme souvent, les déchets sont loin d'être une priorité pour la population, notre engagement et notre implication, notre volonté d'avancer, resserrent les liens entre



les acteurs... jusqu'à constituer une sorte de famille, la famille du Sidefage.

## Sidefage Infos :

*Quelles sont les activités de l'association ?*

**GB :** Même si nous n'avons plus de rôle de décision, les membres des AS continuent à assister aux réunions qu'ils souhaitent, pour se tenir informés des nouveaux défis et des différentes orientations prises par le syndicat. Nous suivons donc ainsi son évolution et pouvons être des relais d'information supplémentaires sur nos territoires. Les AS ont aussi la possibilité de venir donner un coup de main bénévolement lors des manifestations organisées par le Sidefage, pour qu'on soit plus nombreux à pouvoir accueillir le public. Nous connaissons bien le fonctionnement de la gestion des déchets, nous connaissons bien le syndicat... C'est pratique pour tout le monde et surtout bénéfique à l'engagement qui nous rassemble tous.



TRUCS ET ASTUCES

# UNE RENTRÉE ZÉRO DÉCHET, C'EST PAS SI DIFFICILE !

Et oui, c'est la rentrée... Nous parents angoissons d'avance, les différentes listes de fournitures scolaires à la main, pour le grand qui rentre au lycée, pour le collégien ou pour le petit primaire, à l'heure où il faut remplir les cartables de nos enfants des accessoires demandés par les professeurs... Et si cette fois, nous faisons des économies, tout en prenant soin de notre planète en tentant des achats limitant les déchets ?



**Le budget de rentrée par enfant varie entre 190 euros et 340 euros, en fonction de son âge et du lieu où les parents font leurs courses. Voici trois habitudes à prendre pour nous permettre de diminuer la facture et surtout d'adopter une attitude éco-responsable pour l'avenir de nos chères têtes blondes (ou brunes !)**



## D'ABORD TRIEZ !

Cela semble logique mais avouons-le... Trier les fournitures scolaires, vider les classeurs, vérifier les feutres et les stylos, les ranger par catégorie pour ensuite cocher, dans les différentes listes scolaires, ce qu'on a déjà ou pas, prend un temps fou. Pourtant, c'est la base pour faire des économies. Pensez aussi à la réutilisation des feuilles vierges de cahier entamé. En mobilisant vos enfants autour de cet atelier, vous leur permettrez de prendre conscience de la valeur des choses tout en vous constituant une véritable papeterie à domicile.

## MÉFIEZ VOUS DU MARKETING !

Autre clef pour une rentrée zen et sans excès : il faut fuir les sirènes du marketing, avec leurs achats en lot, leurs stylos, cahiers et classeurs à l'effigie du personnage préféré de votre enfant (qui aura changé l'an prochain). Idem pour le bon d'achat pour un nouveau cartable neuf ! Il est préférable d'en acheter un résistant et neutre qui pourra faire plusieurs années. D'ailleurs, certaines marques éco-responsables vous garantissent les sacs à vie et vous les réparent gratuitement. Choisir des objets de bonne facture augmente leur durée de

vie et évite leur rachat à chaque année scolaire. Vous pouvez également, avec un peu d'organisation, grouper vos achats avec d'autres familles pour éviter le suremballage individuel. En résumé, faites les achats seuls et retournez au magasin avec vos enfants uniquement pour le choix de l'agenda, voire de la trousse, si elle a besoin d'être changée.

## PENSEZ LONG TERME POUR LA PLANÈTE !

Enfin, il existe aujourd'hui des fournitures scolaires rechargeables, donc produisant moins de déchets à long terme, et également réalisées soit à partir d'objets recyclés, soit à partir de matière première renouvelable. Bien choisir les produits, c'est également réfléchir à ce qu'en font les enfants : ils mâchouillent et respirent ce que vous leur achetez. Faire un bon choix pour l'environnement, c'est faire un bon choix pour vos enfants, et également pour vos porte-monnaie. Essayez et faites le calcul !

Bien choisir les fournitures scolaires pour vos enfants vous permettra également de le sensibiliser sur le respect des objets et la chasse au gaspillage. Vous le rendrez fier du jeune éco-citoyen qu'il est et qu'il doit rester, pour son avenir... Bons achats ! ... ou pas !

# LES DÉCHETS PRENNENT LA BARGE

Lancé le 3 décembre 2016, le dispositif « River'Tri » de Lyon Métropole offre une nouvelle déchèterie aux habitants de la ville, alliant originalité et protection de l'environnement. Les Lyonnais ont dorénavant rendez-vous sur les quais chaque samedi !



Une péniche d'un nouveau genre a fait son apparition dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, sur le quai Fulchiron chaque samedi. Il s'agit d'une déchèterie fluviale mobile. Cette expérimentation unique en Europe est née d'un partenariat entre la métropole de Lyon, Suez environnement, la Compagnie Nationale du Rhône, Voies Navigables de France et la Compagnie fluviale de Transport.

## UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ

« River-tri » a pour objectif d'offrir aux Lyonnais une nouvelle solution de proximité pour la dépose de leurs déchets. Les deux déchèteries intra-muros existantes (sur les 18 de l'agglomération) sont saturées et la construction d'une nouvelle déchèterie n'était pas envisageable dans le centre en raison de la pression foncière. Or, pour faciliter le geste de tri des habitants et éviter les nombreux dépôts sauvages en centre-ville, il fallait néanmoins trouver une solution pour offrir un accès pratique aux usagers.

Depuis décembre 2016, la barge « River-tri » accueille ainsi une fois par semaine la plupart des déchets des ménages : bois, métal, cartons, encombrants, petits électroménagers... Seuls les déchets verts et les gravats ne sont pas acceptés pour le moment sur cette péniche d'une capacité hebdomadaire de 1000 m<sup>3</sup>.

## L'INNOVATION AU CŒUR D'UN PROJET DE RECHERCHE INDUSTRIELLE

Des aménagements innovants permettent le fonctionnement de la déchèterie fluviale. Des bennes permettent le chargement en vrac des déchets depuis le quai et offrent efficacité et simplicité pour les usagers. Un dispositif électrique de godets qui coulissent sur des rails permet de remplir en auto-chargement les bennes sur la barge, facilitant ainsi la manutention. Le plus fort, c'est que ce dispositif d'accueil se replie entièrement à la fermeture de la déchèterie éphémère, ne laissant rien sur le quai au départ de la barge.

Cette déchèterie fluviale est un concept qui a su conjuguer un usage alternatif du fleuve, un service aux usagers,

des innovations techniques et le respect de l'environnement. L'expérimentation se déroulera jusqu'en décembre 2018. Si les objectifs sont atteints, en terme de qualité de service, de quantité de déchets collectés et d'équilibre financier, ce projet ouvrira la voie d'une optimisation des services existants et la création d'un nouveau mode de desserte urbaine totalement vertueux d'un point de vue environnemental, avec zéro bruit et zéro émission grâce au futur remplacement du poussoir thermique par un poussoir électrique. Souhaitons leur une belle réussite !

# pèle mêle



## Une question à Gaïa ?

[gaia@sidefage.fr](mailto:gaia@sidefage.fr)

### QUE FAIT-ON DES COUVERCLES EN MÉTAL ?

Vous pouvez les trier dans le conteneur bleu pour qu'ils rejoignent leur filière de recyclage, la même que celle des boîtes de conserve. Attention, ne les laissez pas avec vos bocaux et vos pots de confiture car ils polluent le conteneur à verre !

Retrouvez vos points de collecte sur l'Appli SIDEFAGE

## DÉBROUILLE ET COMPAGNIE, LA NOUVELLE EXPOSITION DU CIEL !

Pour ce second semestre 2017, le Centre d'Immersion Educatif et Ludique du Sidefage accueille dans son espace d'exposition temporaire l'association Débrouille Compagnie, qui promeut l'artisanat de récupération et sensibilise à la réduction des déchets. Si la récup' et le détournement d'objets sont devenus « tendance », cet état d'esprit est toujours resté dans certains pays du monde, notamment en Afrique et en Amérique du Sud. L'exposition que l'association propose aujourd'hui se compose d'objets utilitaires et décoratifs, fabriqués par des artistes et artisans du monde entier. De quoi donner des idées et motiver tous les créateurs et récupérateurs en herbe ! Réservez vite votre visite du CIEL pour la découvrir !

04 50 56 81 99 ou [ciel-sidefage.fr](http://ciel-sidefage.fr)



15 SEPTEMBRE

**Saint Julien en Genevois**  
Marché

16 SEPTEMBRE

**Bellegarde sur Valserine**  
Village du Recyclage et de la Valorisation

23 SEPTEMBRE

**Divonnes**  
Gratifieria

23 SEPTEMBRE

**Nangy**  
Vide grenier

8 OCTOBRE

**Ferney Voltaire**  
Marché Bio'diversité

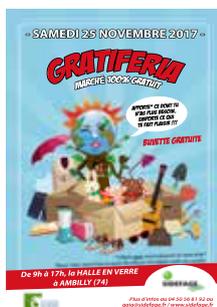
18 NOVEMBRE

**Bellegarde sur Valserine**  
Ouverture du CIEL

25 NOVEMBRE

**Ambilly**  
Gratifieria

## AMBILLY ACCUEILLE UNE GRATIFÉRIA !



Déposer des objets qui ne vous servent plus et reprendre des choses qui vous intéressent tout cela gratuitement : tel est l'objectif d'une Gratifieria. Six catégories d'objets peuvent être échangés : les vêtements et accessoires ; les jouets et la puériculture ; les petits appareils électroménagers ; la vaisselle et la décoration ; les livres, CD et jeux vidéos ; les objets de loisirs, musique, bricolage ou sports. Le Sidefage organise cette Gratifieria en partenariat avec la ville d'Ambilly, l'Agglomération d'Annemasse, les chiffonniers d'Emmaüs et l'association Ancrages qui tiendra une buvette gratuite et un stand d'information.

Rejoignez nous nombreux pour une deuxième vie pour nos objets le 25 novembre 2017.

## BIENVENUE À AMANDINE GAL

Amandine est la nouvelle ambassadrice de la Communauté d'Agglomération d'Annemasse, en remplacement de Damien Beurrier, parti remplir sa mission de sensibilisation dans sa région natale... Souhaitons lui la bienvenue et venez à sa rencontre sur les marchés et autres manifestations de ce territoire !



**SIDEFAGE INFOS EST UNE PUBLICATION DU SIDEFAGE**  
5, chemin du Tapey - ZI d'arlod - 01200 Bellegarde-sur-Valserine • Tél. 04 50 56 67 30 - Fax 04 50 56 67 37

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : François Python • RÉDACTRICE EN CHEF : Sylvie Jeannot  
CONCEPTION / RÉDACTION : COMenCOM - Amélie Degeorges  
CRÉATION : Kalistene - Céline Gomert / IMPRESSION : Kalistene  
Ce journal est imprimé sur un papier couché 100% recyclé  
Crédits photos : Sidefage, COMenCOM, SITA, Istock  
ISSN : 2260-4197 - Semestriel.

[www.sidefage.fr](http://www.sidefage.fr)

